

CONVOCATION DU 03 OCTOBRE 2023 POUR LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 03 NOVEMBRE 2023

Convocation en date du 03 Novembre 2023, adressée individuellement à chaque conseiller municipal, par écrit et à domicile, pour le Lundi 13 Novembre 2023, à vingt heures trente à l'effet de procéder à :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 09 Octobre 2023.

- 1) Décisions modificatives
- 2) Avenant à la convention de participation prévoyance « MNT-CDG07 »
- 3) Participation Mutuelle Nationale Territoriale par agent
- 4) Participation repas décembre 2023
- 5) Questions diverses

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 09

Date de convocation : 03 Novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois de Novembre à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Prades se sont réunis à la salle du conseil municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Présents : Messieurs ALLEGRE Guillaume, VALETTE Alain, LEJEUNE Arnaud. FERMENT Bernard, Mesdames NEYRAND COUDENE Evelyne, TERME Annie, THEROND Marie-José, HENNACHE M Hélène., DUCLAUX Marie Christine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de 09 membres.

Excusés : CONDOR Alain, BENOIT Corinne,

Absent : SABATIER Gilles.

Procurations : DALVERNY Jérôme à VALETTE Alain ; BELABED Hakim à TERME Annie ; BOUCHEREAU Morgane à LEJEUNE Arnaud.

Secrétaire de séance : HENNACHE Marie Hélène

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget 16100

Investissement : Recette : 10222 - 2000.00 euros

Dépense : 2188 + 2000.00 euros

Fonctionnement : Dépense : 6371..... - 700.00 euros

Dépense : 6228..... - 4000.00 euros

Dépense : 64131 + 2000.00 euros

Dépense : 6453 + 1000.00 euros

Dépense : 6454 + 100.00 euros

Dépense : 6488 + 900.00 euros

Dépense : 66111 + 700.00 euros

Budget 16101

Fonctionnement : Dépense : 628 - 700.00 euros

Dépense : 678 - 700.00 euros

Budget 16102

Fonctionnement : Dépense : 6155..... - 100.00 euros

Dépense : 66111 - 100.00 euros

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

AVENANT N°02 A LA CONVENTION DE PARTICIPATION PREVOYANCE « MNT-CDG07 »

Le Maire rappelle au membre du conseil municipal la délibération du 28 juin 2021 concernant l'adhésion à la convention en matière de protection sociale complémentaire souscrite le CDG07 pour le risque « Prévoyance » et approbation du montant de la participation financière, ainsi que de ses modalités de versement et donne lecture de l'avenant N°02 au contrat de Prévoyance N°007182-PVC.

Après discussion et à l'unanimité, les membres du conseil municipal charge Monsieur le Maire :

- de signer l'avenant n°021 au contrat de Prévoyance N°007182-PVC ainsi que tous les documents administratifs concernant le dossier Mutuelle Nationale Territoriale,
- de prévoir les crédits au budget primitif 2024.

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

PARTICIPATION MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE PAR AGENT POUR 2024.

Suite à une discussion, un tableau concernant les participations par agent sera présenté au prochain conseil municipal.

PARTICIPATIONS FINANCIERES

Le Maire fait part au conseil municipal qu'il y a lieu de fixer les participations pour le repas de décembre 2023 pour les personnes accompagnantes, non ayants droit.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal charge le Maire de fixer la participation suivante et de signer tous les documents nécessaires pour ce dossier :

- Repas du 14 décembre 2023 :
 - Adulte : 30.00 euros

Pour : 12 Contre : 00 Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES :

- Madame Terme fait le compte rendu des diverses réunions de la « commission sociale » concernant :
 - Repas du 14 décembre 2023 pour les personnes à partir de 72 ans et pour les personnes à partir de 75 ans, repas, colis ou bon d'achat.
 - Noël des écoles : un spectacle aura lieu le 11 décembre 2023 « Tour du Monde de Camélia » ; la distribution des goûters par le Père Noël aura lieu le 22 décembre 2023.
- Noël du Personnel : le 21 décembre 2023.
- Conseil Municipal des Jeunes :
 - Travail pour la commémoration du 11 novembre 2023
 - Travail en partenariat avec l'Association « Coup de Pouce » de Lalevade pour réaliser des colis enfants.
 - Organisation d'une marche nocturne le 5 janvier 2024 à 18 heures.
- Vœux le Samedi 13 Janvier 2024 à 18 heures, présentation des nouveaux habitants, des nouveaux nés et participation du Conseil Municipal des Jeunes.
- Prévoir inauguration du terrain multisport.
- En 2024, la communauté de communes des sources et volcans doit mettre en place des composteurs partagés, pour les déchets biodégradables.
- Un devis pour réaliser un « Diagnostic de Performance Energétique » pour les deux logements situés au-dessus de la Salle des Fêtes.
- Discussion sur l'entretien du rond point, affichage.....
- Route de Jaujac – Champgontier
 - Nettoyage des trottoirs
 - Vitesse ... radar ou autres solutions
- Bulletin Municipal : un seul par an et une feuille d'informations avant l'été.